

Compte-Rendu de Conseil Municipal

Mercredi 7 Février 2018, à 19h30

Ordre du Jour :

- Contrat CDD employée postale
- Contrats CUI CAE ATSEM
- Entretien de la voirie communale
- Etude et réfection du bar-grill
- Logement communal
- Terrains communaux ZI 143 et ZI 3
- Demande de subvention par l'AAPPMA
- Location des salles communales
- Questions diverses

Présents :

Secrétaire de séance : Corinne Pouzol - Isabelle Perrey

Nathalie Rambourdin, Le Maire

Brigitte Issartel, 1^{er} Adjoint ; Jérôme Flandin, 2^{ème} Adjoint ; Corinne Pouzol, 3^{ème} Adjoint

Hugo Besson, Roland Cusol, Frédéric Diard, Jean-Luc Issartel, Florence Pourchon

Excusée : Caline Forest procuration à Roland Cusol

Absent : Simon Pradel

Ouverture de Séance

1 – Contrat CDD employée postale

Fin du CAE de 20 heures/semaine d'Eliane Mouttet le 31 janvier 2018

Proposition d'un CDD 2 mois. Vote « pour » à l'unanimité

2 – Contrats CUI CAE ATSEM

Les CAE sont prolongés jusqu'au 6 juillet, mais passent de 24 h à 26 h par rapport aux besoins de l'Ecole.

Vote « Pour » à l'unanimité

3 – Entretien de la voirie communale

Pour ce projet, un devis a été demandé à l'entreprise Chambon, concernant les deux voies communales Les Journettes et La Gamayte – Fridoucet (Continuité Fonds 199 de 2017)

Subvention demandée à 50% à la DETR 2018

Pour la route de Chatizou un devis sera demandé à l'entreprise LANCIER pour la réparer.

4 – Etude et réfection du Bar-Grill de La Vialette

Le montant des devis s'élève à 90 000€ HT

Phase 1 : Bar: porte d'entrée et devanture dans l'urgence (pour cet été 2018)

Phase 2 : Restaurant + Electricité = à voir

Il faudrait prévoir un dossier pour obtenir des subventions (SMAT – Région....) face au coût élevé des devis.

5 – Logement communal (situé à côté de l'Ecole)

Il a été établi des devis pour un total de 24 500 € HT afin de pouvoir le relouer.

Fenêtres : 6 500€ HT

Electricité-Plomberie : 5 000€ HT

Plâtrerie-Peintures-Isolation : 13 000€ HT

6- Terrains communaux ZI 143 et ZI 3

Deux propositions ont été faites : Une vente d'une partie du terrain

Ou une location

La décision est reportée au prochain conseil, après avoir pris des renseignements complémentaires.

7 - Demande de subvention par l'AAPPMA

L'AAPPMA « La Ribeyroune » demande une aide exceptionnelle de 150€ afin d'installer à La Vialette un ponton pour les personnes à mobilité réduite.

Subvention accordée à l'unanimité .

8 - Location des salles communales

Le Conseil municipal a décidé de louer les salles communales afin de participer aux frais de chauffage, d'électricité...

Tarifs :

1. Location gratuite pour les associations de la commune
2. Locations pour les habitants et contribuables de la commune : 20 € à la journée
3. Location pour les personnes extérieures : 50 € à la journée

Vote à l'unanimité

9 – Questions diverses

- Point sur les travaux de l'Ecole : Pendant les vacances de février, la cour a pu être aménagée comme prévu : aire de jeux et jardinières. Le bac à sable doit être installé courant mars.

Un habillage de la porte sous le préau, ainsi que la fenêtre de la cage d'escalier ont été installés par l'entreprise Valentin et la porte d'entrée de l'Ecole a été sécurisée.

Mais suite aux conditions météo, les travaux de la cantine ne pourront se faire qu'aux vacances de printemps. Les stores dans les classes seront également installés à cette période.

- Réponse à un courrier d'un administré : Aménagement d'une parcelle boisée et implantation d'une cabane (un abri de jardin) qui ne nécessite aucune fondation, posée sur des plots et retenue par un cordage fixé au sol.

Vote à l'unanimité à condition que la superficie de cet abri ne dépasse pas 15 m².